

Environnement Magazine › Territoires › Zéro pesticides : un kit collectivités pour respecter la loi Labbé

Politiques locales

Zéro pesticides : un kit collectivités pour respecter la loi Labbé

le 30/03/2016

Zéro pesticides dans les communes, c'est possible ! Et 100 % de bio dans les cantines, aussi. Pour le prouver, les expériences de six collectivités pionnières* ont été présentées le 29 mars à l'Assemblée nationale. A cette occasion, un nouveau kit pédagogique a été dévoilé. Il vise à accompagner les acteurs locaux.



L'événement a été organisé par la députée Brigitte Allain (au centre de la photo) et trois associations : Bio Consom'acteurs, Générations Futures et Agir pour l'environnement. [Leur kit pédagogique](#) vise à accompagner les communes dans deux démarches : arrêter d'utiliser des pesticides (le « zéro phyto ») et passer au bio dans les cantines scolaires (le « 100% bio »).

36 communes exemplaires

A partir du 1er janvier 2017, les collectivités locales n'auront plus le droit d'utiliser des pesticides dans les espaces publics, suite aux votes de la loi Labbé et de la loi de transition énergétique. « Il nous faut maintenant montrer à tous les publics les alternatives », a souligné la députée Brigitte Allain. « Il y a besoin de novateurs et d'audacieux », a abondé le sénateur Joël Labbé. Dans le cadre de leur campagne « [zéro phyto, 100 % bio](#) », les trois associations avaient déjà lancé en 2014 des cartographies des [villes et villages bio](#) et des [villes et villages sans pesticides](#). L'an passé, 36 communes exemplaires avaient été primées. Le kit pédagogique ambitionne de généraliser les bonnes pratiques. Il est destiné aux élus, aux responsables de l'entretien des espaces verts communaux, aux responsables de restauration collective, aux agriculteurs, aux citoyens...

Analyse des pratiques, financements, méthodes alternatives, sensibilisation de la population... L'outil détaille les enjeux, les obligations légales et les étapes clés pour réussir la conversion de sa commune. Concernant le « zéro phyto », l'outil n'oublie pas les « espaces à contraintes », comme les cimetières et les terrains de sports. A ce sujet, Joël Labbé a confié qu'un travail était en cours au ministère de l'Agriculture sur les autorisations de mises sur le marché de produits naturels alternatifs.

Rester ferme sur l'objectif

Impulser une démarche collective, accompagner la conversion des agriculteurs, développer des circuits-courts... Concernant le « 100 % bio », le kit explique comment former son personnel, sensibiliser les parties prenantes ou encore maîtriser son budget. Il a été conçu en s'appuyant sur les expériences de terrain. « Il faut d'abord communiquer et expliquer ce que l'on fait », conseille ainsi Cyrille Casals, directeur du service environnement de Miramas. « Mobiliser l'ingéniosité de chacun mais rester ferme sur l'objectif », complète Daniel Cueff, maire de Langouët. « Savoir acheter, c'est important. Nous avons réappris à cuisiner ce qu'il y avait dans les champs », ajoute Gilles Perole, adjoint au maire de Mouans-Sartoux.

Rendez-vous à la mi-mai

Le sujet est d'actualité. Lors de l'examen de [la proposition de loi](#) sur l'ancrage territorial de l'alimentation, les sénateurs ont supprimé l'obligation d'introduire 20% de bio dans les cantines scolaires. « La majorité de droite au Sénat est restée bloquée sur l'idée qu'il n'y avait

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer de meilleurs services et de meilleures performances, des fonctionnalités de partage, des informations et des publicités adaptées à vos centres d'intérêts, et les statistiques de visites. Pour en savoir plus sur notre politique d'utilisation des cookies.

[X Fermer ce message](#)

socialistes. Brigitte Lemaire demande donc rendez-vous à la mi-mai. La loi d'ancrage territorial devrait être remise à l'ordre du jour des parlementaires.

* Les expériences de six communes ont été présentées : Lardy, Bouvron, Langouët, Barjac, Mouans-Sartoux et Miramas

Thomas Blosseville

Plus d'infos sur : [Préservation de la ressource et de milieu](#) • [Agriculture bio, agro-écologie, circuits courts](#) • [Politiques publiques](#)

COMMENTAIRES (0)